LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE À LA MAISON

En moyenne, chaque Français consomme
146 L d'eau potable par jour
(Source Eaufrance)

La douche
consomme entre
60 et 80 litres

120 à 180 litres
pour un
bain

La chasse d'eau
consomme entre
6 et 12 litres

10 kg
de déchets par an et par personne
sont économisés en buvant de l'eau du robinet et non en bouteille
(Source ADEME)

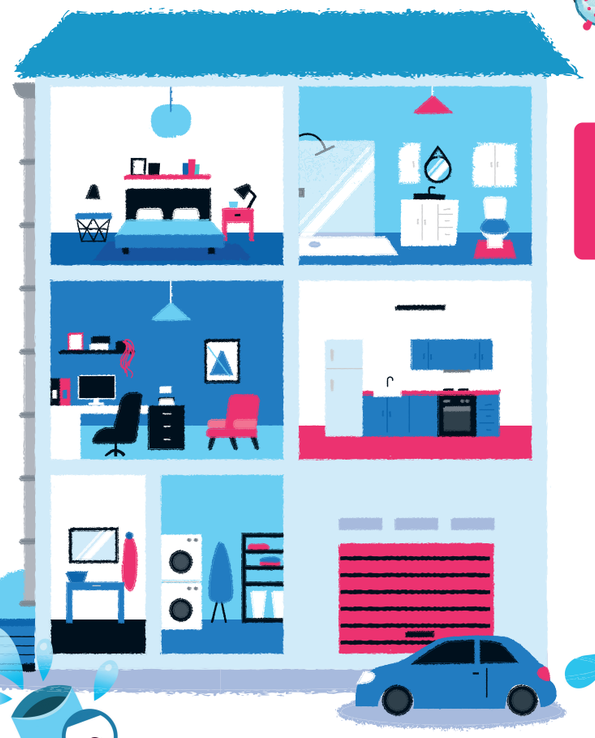

Le lave-vaisselle
consomme entre
20 et 25 litres

Le lave-linge
consomme entre
60 et 100 litres

LES CHIFFRES DE L'EAU

70 %
de la surface terrestre est recouverte d'eau.

soit
1 400 millions de km³.

97 %
de cette réserve est constituée
d'eau salée
(eau des mers et des océans).

3 %
de cette réserve
est constituée d'eau douce
inaccessible ou difficile
à exploiter.

et seule
0,7 %
de cette réserve est finalement exploitable.

Lexique

Eau douce :
elle se présente sous la forme d'eau vive (cours d'eau), de glace (neige, glacier) ou provient des nappes souterraines, contrairement à l'eau salée des mers et des océans.

Eau potable :
eau que l'on peut boire sans risque pour la santé.

Eaux usées :
eaux recueillies dans les égouts après utilisation, puis traitées dans une station d'épuration avant d'être rejetées dans la nature pour ne pas dégrader l'environnement.
Mais attention l'eau rejetée n'est pas une eau potable pour autant !

Les Monstr dos

À découvrir sur notre chaîne YouTube

Campagne de prévention contre le streetpooling

Peut-on boire l'eau du robinet en toute sécurité ?

Caméra cachée : qui va avoir le bon réflexe ?

Le clip "La bouche c'est la vie" avec Youssoupha

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Ce poster vous est offert
par votre Service public de l'eau.

Conception et réalisation : All Contents – Illustration : Julien Canavezes

ITINÉRAIRE D'UNE GOUTTE D'EAU SOUS HAUTE SURVEILLANCE

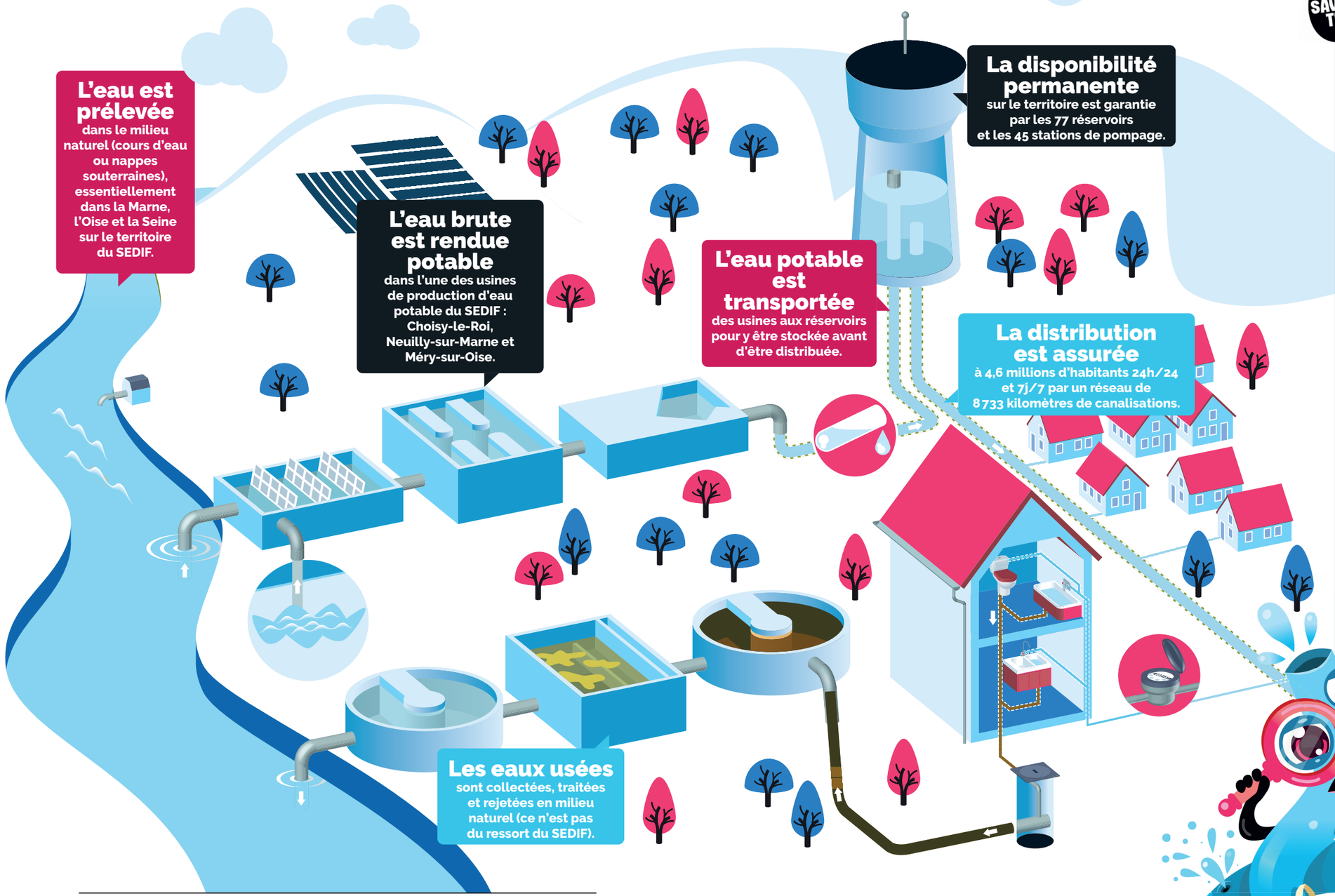

La qualité de l'eau est assurée et contrôlée tout au long de son parcours.

Près de 220 000 analyses par an sont réalisées dans le cadre de l'autosurveillance, auxquelles s'ajoutent 189 000 analyses faites dans le cadre du contrôle sanitaire réalisé sous l'autorité de l'Agence régionale de santé.

LE SAVAIS-TU ?

L'eau qui coule dans les robinets doit subir une série de traitements avant d'être potable.

Prétraitement
pour débarrasser l'eau des gros et plus petits débris.

Coagulation-floculation et décantation
pour éliminer 95 % des matières en suspension.

Filtration sur sable
pour supprimer les particules qui n'ont pas été piégées lors des étapes précédentes.

Ozonation
pour désinfecter l'eau en détruisant virus et bactéries.

Filtration sur charbon actif
pour retirer les micropolluants dont les pesticides.

Traitement UV
pour désinfecter l'eau par rayonnement ultraviolet et détruire les derniers parasites.

Chloration
en très petite quantité pour maintenir la qualité bactérienne de l'eau dans les canalisations.

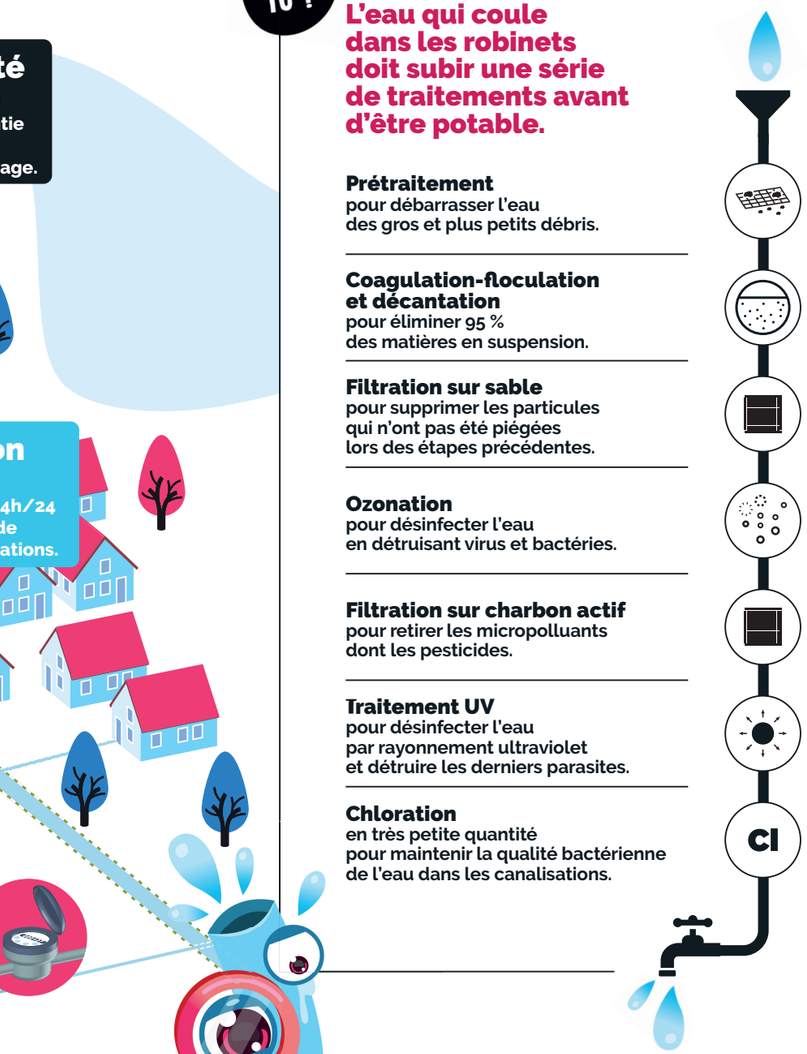

En vidéo

L'Esprit sorcier :
découvre comment on produit de l'eau potable en vidéo